



Les vautours

Non content d'avoir défigur  la vall e du Rh ne avec les piliers g ants des lignes   tr s haute tension, v ritables verrues sur les coteaux, le gouvernement valaisan impose   la population valaisanne une nouvelle gabegie sous la forme d'un d cret permettant de faciliter et acc l rer la proc dure de construction de parcs solaires alpins. L'histoire commence   sentir mauvais quand le noir Beat Rieder d pose une motion au parlement f d ral avec le m me objectif.  a sent l'argent   plein nez, et on fera fi de toute notion de protection de la biodiversit  et des paysages.

En Valais, on estime le potentiel de production d' lectricit  photovolta que   4200 GWh (dont 3100 GWh en toitures et 1100 en fa ades) (Arnaud Zufferey, ing nieur EPFL, mars 2022). Oui, mais voil . Quand un m nage investit une somme cons quente pour une installation PV, per oit environ 25 % de subventions f d rale et communale (suivant les communes), paie son kWh   27,90 centimes (en comptant l' nergie, l'acheminement et les redevances) et qu'on la lui

La Tribune
de Mathias Reynard

4

Don extraordinaire
du PSv : l'association
ASA Valais

5

JAA CH-1950 Sion 1

LAPOSTE



Suite de l'édito

rachète à 16,45 ct, il y a de quoi s'interroger sur la réelle volonté d'encouragement de nos politiques à investir dans le solaire.

Il suffit alors d'une manne fédérale (60% de subventions!) pour que les plus acharnés détracteurs de la protection de l'environnement se convertissent en farouches défenseurs des énergies renouvelables et projettent de recouvrir les alpages de panneaux solaires. Ceux-là mêmes qui n'ont jamais levé le moindre petit doigt pour encourager le développement de l'énergie solaire se muent soudain en promoteurs du photovoltaïque, poussant l'hypocrisie jusqu'à simuler un intérêt soudain pour nos paysages.

Les nouveaux maquereaux des cimes se frottent déjà les mains, ils vont s'en mettre plein les

poches. Goguenard et peu éveillé, le Conseil d'État soumet le décret et la droite du parlement valaisan suit comme un seul troupeau (hormis l'UDC du Valais romand, à souligner!). La gauche promet un référendum qui n'empêchera rien, sinon sur la forme...

On a aperçu une meute de loups sur les pistes de ski, en pleine nuit. Aujourd'hui, plus que jamais, ce ne sont pas les loups qui doivent nous effrayer, mais bel et bien les avides vautours à deux pattes qui, calculette à la main, plantent des piquets sur nos alpages...

Barbara Lanthemann,
rédactrice en cheffe

Quel est le juste prix pour le dindon de la farce ?

L'année écoulée a été marquée par une hausse importante des prix, notamment dans le secteur alimentaire qui offre des biens de base ; ceci a impacté le pouvoir d'achat du consommateur, en particulier du consommateur à petit revenu pour lequel la notion de prix juste est primordiale.

Pour la Fédération romande des Consommateurs (FRC), un prix juste assure un prix équitable au consommateur/client, tout en rémunérant correctement les producteurs/agriculteurs, en permettant au détaillant/distributeur de dégager une marge brute couvrant tous ses frais ainsi qu'un bénéfice raisonnable. Quelle part du prix est reversée au producteur/agriculteur, quel pourcentage revient aux intermédiaires et enfin que touche le détaillant/distributeur ? La protection du consommateur implique le droit pour ce dernier d'avoir accès à toutes les informations utiles pour pouvoir décider en toute connaissance de cause quels produits il désire acquérir, en fonction de ses besoins, goûts, valeurs et surtout budget. Où va donc l'argent du consommateur lorsqu'il achète un légume suisse en grande surface ? La FRC a mené des enquêtes, dont une sur la formation des prix de certains produits maraîchers. Il ressort clairement que producteur/agriculteur et consommateur/client sont les dindons de la farce. Farce car les premiers assument quasiment l'entier des risques de production pour des marges fluctuantes. Farce car les seconds paient au prix fort des légumes locaux et de saison

pensant rémunérer les producteurs/agriculteurs alors qu'ils financent en grande partie la marge des grands distributeurs. Farce encore, car les détaillants fixent des taux de marge très élevés, allant jusqu'à la moitié du prix final payé par la clientèle. Farce encore et toujours, car la grande distribution maintient une opacité totale quant à son fonctionnement et quant à la formation des prix. Un exemple ? Alors que le client paie un concombre 1 fr. 80, le bénéfice net de l'agriculteur est de 2 ct./pièce en 2022. CQFD. Finalement, c'est l'argent du consommateur qui finance tout le système alimentaire, de la production à la distribution ; il a donc le droit, à plus de transparence quant à la formation des prix, notamment dans le secteur alimentaire. Ainsi, un observatoire des marges est nécessaire pour obtenir un marché juste avec des prix justes et des marges indexées sur la valeur ajoutée. Ceci est d'autant plus important pour le consommateur à petit budget et pour le producteur agricole.

Paola Riva Gapany,
présidente FRC Antenne VS,
députée au Grand Conseil

Il n'y a qu'un seul socialisme

Depuis des années – et plus intensément ces derniers temps – les médias et nos adversaires politiques ont à cœur de présenter le Parti socialiste comme un lieu où s'affronteraient deux tendances, et entre lesquelles il faudrait choisir. La première serait porte-voix des thématiques historiques liées aux conditions de travail et aux questions économiques. La seconde, de sujets plus « modernes », comme le féminisme ou l'environnement. C'est faux. C'est absurde.

« Il y a deux ailes dans le socialisme moderne qu'on voit se dessiner dans tous les pays d'ailleurs pas qu'ici, qui ne sont pas incompatibles l'une et l'autre d'ailleurs, mais une qui va vers les questions d'égalité, les questions de genre, ces questions nouvelles un petit peu dans le débat public et puis une autre qui reste sur les fondamentaux de la lutte sociale de l'égalité mais pour le coup, là, salariale, où est-ce que vous vous situez ? »

Vous me pardonnerez cette longue citation. Elle est extraite d'une interview radio de l'une de nos camarades candidates à la candidature pour les élections fédérales 2023. Elle est caractéristique d'un discours simpliste, de la part de gens qui ne comprennent pas (ou ne veulent pas comprendre) les idéaux et principes fondamentaux qui guident notre engagement politique depuis le début de son existence.

Nous ne devons pas laisser nos adversaires et le discours médiatique nous diviser.

Ce genre de discours a de quoi nous énerver. Mais il a aussi de quoi nous inquiéter : en divisant ainsi notre parti en deux « courants », on implique qu'il y aurait un choix à faire. Et lorsque l'on présente ce choix comme devant se faire entre une ligne plus moderne et une ligne qui respecterait de prétendus « fondamentaux », on hiérarchise. Les « nouvelles » questions s'éloignent des valeurs de toujours. Et des termes comme « woke », ou l'adjectif « islamogauchisme », apparaissent dans les médias, qui les reprennent des

partis d'extrême-droite. C'est ainsi qu'on change le discours, et que les idées progressistes sont attaquées, décrédibilisées, et que l'on fait le lit de l'extrême-droite.

PS  **Pour toutes et tous, sans privilège**

Mais quand on est socialiste, on est pour la liberté de toutes et tous, pour de bonnes conditions de vie pour toutes et tous, pour la fin des discriminations envers toutes et tous, pour un cadre de vie agréable et durable pour toutes et tous. Les gens qui targuent certain-e-s militant-e-s d'un féminisme trop fort sont les mêmes qui luttent contre le droit de vote et d'éligibilité des femmes il y a quelques décennies. Celles et ceux qui s'opposent aujourd'hui à la défense des droits des minorités de genre sont les mêmes qui voulaient limiter drastiquement l'immigration dans la seconde moitié du vingtième siècle.

On doit lutter pour l'émancipation des femmes, car c'est une condition de l'émancipation de la classe ouvrière dans son ensemble. On doit lutter pour le pouvoir d'achat des gens, car c'est une condition d'émancipation des minorités, plus fortement touchées par la pauvreté, mais appartenant aussi aux classes de populations exploitées par les puissant-e-s et les riches. On doit lutter pour une écologie sociale, car la défense de l'environnement doit se faire dans l'intérêt de celles et ceux qui en subissent les conséquences, et non dans celui des grandes entreprises responsables de la crise climatique.

L'année fédérale s'ouvre devant nous. Nous ne devons pas laisser nos adversaires et le discours médiatique nous diviser. Ni hier, ni aujourd'hui.

Clément Borgeaud, président du PSVR



Le mot du Président

Le Dico romand

Trivaste :
Correction, raclée

« Oh, les pauvres, la trivaste qu'ils se sont pris, 4-0 ! »

La nécessité d'un État fort se ressent plus que jamais

Après bientôt deux ans au Conseil d'État, Mathias Reynard répond aux questions du Peuple.VS. Face aux turbulences, il l'affirme encore et toujours :

« La nécessité d'un État fort se ressent plus que jamais ! »

Agir, oui, là et quand il le faut !

La guerre en Ukraine a eu des répercussions importantes en Suisse. Le nombre de réfugiés accueillis est important.

Oui, accueillir toutes ces personnes a été un véritable défi logistique, organisationnel et humain... Grâce à une belle solidarité de la population valaisanne et un engagement très important du Service de l'action sociale, le canton héberge à ce jour plus de 5700 réfugiés, dont près de 2300 en provenance d'Ukraine.



C'est donc surtout une question de logement...

Non pas que... nous avons dû assurer le minimum vital de toutes ces personnes, mettre en place une prise en charge sanitaire ou un soutien psychologique par exemple ; dans les centres collectifs, il faut mettre sur pied toute une logistique, des cuisiniers aux veilleurs de nuit, en passant par des assistants sociaux.

La guerre en Ukraine a également eu d'autres conséquences, notamment sur les prix en Suisse.

Oui, la situation était déjà compliquée pour de nombreux ménages... et l'inflation n'a rien arrangé. Les biens de première nécessité, l'essence ou encore les primes d'assurance-maladie ; la facture devient vraiment salée ! Face à l'inflation, le canton a pris une mesure forte et a décidé d'octroyer la pleine compensation du renchérissement pour 2023, ce qui correspond à une augmentation de 2,8 % des salaires. Cette décision concerne non seulement le personnel de l'État,

« Trente francs par enfant et par mois, ça compte pour de nombreux ménages ! »

mais aussi celui du parapublic. Exceptionnellement, cette compensation a donc été accordée aux hôpitaux publics du canton. C'est un signal important dans le rôle d'exemplarité des pouvoirs publics.

Le canton a joué le jeu, mais dans le privé, tout n'est pas aussi rose.

C'est plus difficile d'intervenir dans le privé, mais lorsque des abus sont constatés, comme c'est le cas dans la branche des remontées mécaniques, le Conseil d'État a pris ses responsabilités en rendant obligatoires des salaires minimaux, ainsi que les cinq augmentations liées aux premières années d'expérience. Il n'y a plus de salaire inférieur à 4000 francs dans les remontées mécaniques valaisannes.

Quand on parle d'inflation, on pense aux primes d'assurance-maladie qui explosent, des mesures ont pu être prises ?

Avec 5,8 % d'augmentation des primes, il fallait agir et le gouvernement l'a bien compris. Le budget total des subventions a été augmenté ce qui permet de soutenir 8700 personnes supplémentaires en 2023. Au total, plus d'un quart de la population valaisanne est aujourd'hui aidée financièrement pour payer son assurance-maladie.

« Il n'y a plus de salaire inférieur à 4000 francs dans les remontées mécaniques valaisannes. »

Le canton s'implique beaucoup pour soigner les symptômes, mais comment soigner le mal ?

Pour certains domaines, comme la santé, la marge de manœuvre cantonale n'est pas très grande... Mais la nécessité d'un État fort se ressent plus que jamais. On l'a vu durant la pandémie de COVID et on le voit aujourd'hui avec l'inflation, l'État doit avoir les moyens d'intervenir

pour aider, soutenir et permettre aux ménages ou entreprises les plus vulnérables de traverser ces crises. Et nous agissons très concrètement : création d'une épicerie solidaire ou extension du mandat d'Immosolidaire pour faciliter l'accès aux logements des personnes en situation de précarité. Avec le soutien du Conseil d'État, nous avons aussi pu augmenter le fonds pour la famille, qui cible vraiment les ménages à revenus modestes. Les familles ayant les besoins les plus importants ont touché 2100 francs en fin d'année 2022, soit 350 francs de plus qu'à fin 2021.

Et la votation populaire de novembre a donné raison au gouvernement dans sa politique de soutien aux familles ...

Oui, malgré une campagne agressive des opposants, près de 62 % de la population a soutenu une augmentation bienvenue des allocations familiales... Quand certains disent que ça coûte trop cher et que les familles ne verront pas la différence, c'est vraiment méconnaître la réalité de nombreux ménages de notre canton ! Trente francs par enfant et par mois, ça compte !

Sinon, le dossier des soins dentaires avance... Une consultation a été ouverte ; c'est la suite directe de l'initiative lancée par le PS ?

Oui, le dossier peut maintenant avancer, nous sommes en train d'analyser les réponses à la



Photo Adrian Streun

consultation... De nombreuses propositions de la Commission extra-parlementaire pourraient être reprises, notamment pour les soins dentaires en EMS ou en institutions sociales. Et le Conseil d'État propose un financement forfaitaire pour les soins dentaires des ménages à revenus modestes... Si ce n'est pas une assurance universelle, ça reste un premier pas important dans la bonne direction.

« Le projet prévoit un financement forfaitaire pour les soins dentaires des ménages ayant de faibles revenus. »

La Tribune de Mathias Reynard

ASA-Valais



Le Parti socialiste du Valais romand (PSVR) a le plaisir de désigner, chaque année, une association pour l'obtention d'un don extraordinaire d'un montant de 500 CHF. Ce don a pour vocation de soutenir une association ou fondation à but non-lucratif, qui œuvre en Valais et dont les objectifs sont salués par le PS.

Pour l'année 2022, le PSVR a choisi de soutenir l'ASA-Valais.

« Se former et se divertir, c'est exister »

C'est avec ce slogan que l'ASA-Valais résume ses objectifs. L'Association valaisanne d'aide aux personnes handicapées mentales, créée en 1960, fait partie d'une faïtière cofondée par huit associations en 2000.

Mais l'histoire ne commence pas là. En 1889, une première association suisse a été créée afin de faire inscrire dans la loi des dispositions en

faveur des personnes avec un handicap mental et de leur assurer des moyens d'instruction et d'éducation adéquats.

À cette époque, on parlait des « idiots », un peu plus tard des « arriérés ». Ce n'est qu'en 1976 que l'association deviendra l'Association suisse d'aide aux handicapés mentaux. L'ASA-Valais prendra son autonomie cantonale en 1997, pour rejoindre en 2000 le « Réseau Romand ASA ».

« Les mots pour parler des maux », commente la directrice Sandra Sciboz, en place depuis 2017. Que de chemin parcouru pour reconnaître enfin

Dossier du mois

la nécessité absolue d'inclure les personnes handicapées mentales au sein de la société, changement de mentalité qui se traduit au travers justement de ces mots qui nous choquent aujourd'hui... Sandra Sciboz préfère du reste utiliser le terme « déficience intellectuelle », plus adapté selon elle.

Notre camarade vice-présidente du PSVr est également présidente de l'ASA-Valais, au sein d'un Comité de 6 personnes.

ASA-Valais, ce sont un peu plus de 12 EPT (emploi plein temps) et environ 150 encadrants pour un programme de formation et de divertissement impressionnants. Les membres qui doivent être au bénéfice d'une rente AI peuvent s'inscrire à de multiples cours de formation continue ainsi qu'à des camps, des séjours et des sorties socioculturelles.

On propose par exemple un cours « permis de conduire théorique », un cours de cuisine, un atelier Ipad base ou avancé, un cours de tricot et broderie, une « rencontre avec le vivant » au refuge la bouche qui rit à Saxon. On peut encore suivre un atelier qui aborde le thème du deuil, ou échanger sur la notion du couple réciproquement bénéfique. L'art, le mouvement et le sport ne sont pas en reste, avec un cours de danse, un groupe voile, des randonnées raquettes ou détente, une chorale « le chœur du cœur » et une



Sandra Sciboz

troupe de théâtre « l'évadé ». Côté sorties et séjours, l'ASA-Valais propose des croisières de trois jours à une semaine sur le Léman, des week-end luge et glisse, bains et détente, hypnose et relaxation, céramique et poterie. En été, on peut participer à un camp d'une ou deux semaines à Losone, à Saas-Balen ou à Vercorin, dans la Pension la Forêt, un chalet adapté et propriété de l'ASA-Valais.

Toutes ces activités font partie d'un catalogue de prestations approuvées par l'OFAS, par le biais de la faïtière, en vue d'obtenir des subventions fédérales, et par le service cantonal compétent pour les subventions cantonales. Ces subventions,

en particulier celles de l'OFAS, dépendent donc entièrement des prestations fournies, et sont un soutien précieux et vital à l'association pour lui permettre de maintenir son objectif de longue date : promouvoir une vie de qualité avec et pour les personnes en situation de handicap mental.

Les défis d'aujourd'hui et de demain

Le COVID n'a pas épargné l'association, mettant à mal les projets en cours ou compliquant singulièrement l'organisation des différents événements. Autre « conséquence » de la pandémie, il devient de plus en plus difficile de trouver des encadrants pour les différentes activités, que ce soit sur une journée, sur un week-end ou sur une plus



longue durée. Les encadrants sont certes rémunérés, mais on constate un fort désengagement, ce qui met forcément en péril les prestations et de fait, le financement de l'association.

La directrice, Mme Sandra Sciboz, doit également faire face à une charge administrative de plus en plus lourde. Les ressources nécessaires à cette tâche, qu'elles soient humaines ou financières, manquent forcément sur le terrain.

Une telle association se doit d'être gérée de manière professionnelle. Et là encore, il faudrait plus de ressources pour assurer plus de revenus, entre autres pour mettre en place une campagne de récolte de fonds et assurer ainsi plus de sérénité pour l'avenir.

C'est un peu le lot d'une multitude d'associations qui sont principalement financées au travers de contrats de prestations. Les incertitudes sont multiples, il est difficile de pérenniser les projets et les structures.

Les infos pratiques

On peut suivre les différentes activités de l'ASA-Valais sur la page Facebook et/ou Instagram de l'association. On y trouve notamment une vidéo du chœur du Cœur qui s'est produit en janvier dernier avec le chœur verso l'alto.



C'est sur cette page que l'on peut également trouver des appels à encadrants pour différentes activités. N'hésitez pas à vous y rendre si vous êtes disponibles, il s'agit certainement d'expériences riches et inoubliables!

Le site internet de l'association a été entièrement reconstruit et permet également de se renseigner sur les buts de l'association, les prestations fournies et toute autre information pratique.

Barbara Lanthemann

Pension la Forêt, Vercorin

C'est en 1983 que le regretté Georgie Lamon, d'abord membre du Comité puis président durant 27 ans, a acheté ce magnifique chalet à Vercorin.

Située au cœur du village, la Pension La Forêt est un magnifique chalet rénové qui accueille principalement les séjours de l'ASA Valais, mais également des groupes externes qui souhaitent résider dans cette magnifique région qui offre une multitude d'activités tant estivales qu'hivernales.

Doté de 24 lits, de moyens auxiliaires et de chambres et infrastructures accessibles aux personnes à mobilité réduite, la Pension La Forêt est un petit établissement hôtelier au cachet indéniable qui offre un accueil familial qualitatif et chaleureux.

De surcroît, en collaboration avec la Commune de Chalais, la Pension prépare les repas de la cantine scolaire voisine ce qui lui permet non seulement de proposer des postes intégrés dans le cadre du projet plateforme de la FOVAHM, mais également de recevoir le label Fourchette Verte garant d'une nourriture saine et équilibrée.

Soutenir l'ASA-Valais

Il est possible d'adhérer à l'association avec une contribution annuelle de Fr. 40.-. (Fr. 80.- pour les membres collectifs).

Vous pouvez également verser un don unique ou régulier.

Pour ce faire, il suffit de scanner le QR code ci-contre.



Scannez-moi!



La cohésion cantonale n'est pas une question arithmétique

Une grande question agite la partie germanophone du canton : celle de la cohésion cantonale, sur fond de calculs arithmétiques et de représentation au sein des différentes institutions

À l'heure actuelle, rappelons que la seule garantie qui existe, c'est le fait que sur les cinq conseillers d'État, un membre doit être élu dans chaque région (haut - centre - bas). Règle qui n'a d'ailleurs jamais eu à s'appliquer, le Haut-Valais étant représenté par deux élus (40 % des sièges) depuis la nuit des temps.

L'actuel projet de Constitution ne change au final que peu de choses, dans les faits... On connaît la force de mobilisation du Haut-Valais dans le cadre électoral – aucun reproche en la matière – ils savent soutenir les candidatures issues de la minorité linguistique et culturelle... et ce fonctionnement leur a toujours souri... là encore, peu de risque que la situation n'évolue.



visuelles qui peuvent se retrouver aux antipodes, nos auteurs et autrices favoris ne portent pas les mêmes noms...

Et pourtant nous vivons toutes et tous ensemble... et – soyons honnêtes – globalement nous vivons très bien ensemble ! Nous aimons nos montagnes – qu'elle s'appelle Matterhorn ou Cervin ; nous aimons le Turtmann tout autant que le Bagnes 4 lorsqu'il s'agit d'organiser une raclette, sans parler du Fendant qui l'accompagne, en provenance directe de Leuk ou de Fully ; notre culture vitivinicole est la même, que le même cépage s'appelle Heida ou Païen ; et que nos chèvres aient une « tête noire » ou que nos vaches soient de la race d'Hérens, notre patrimoine est bel et bien commun !

Du reste, la nouvelle Constitution n'attend pas très longtemps pour aborder cette question essentielle... L'article 6 rappelle que le français et l'allemand sont les langues officielles du Canton et qu'elles ont la même valeur juridique. Quant à l'article 8, il aborde de manière frontale la question de la cohésion cantonale : « Le Canton veille à son unité et à sa diversité. Il tient compte de ses particularités linguistiques, culturelles, géographiques et régionales. »

Par ailleurs, le projet de Constitution prévoit même que « si la représentation des régions linguistiques au sein de la députation au Conseil des États est durablement déséquilibrée, la loi peut prévoir une mesure limitée dans le temps visant à corriger ce déséquilibre ». La même notion a été introduite pour la représentation des genres.

Bref, la cohésion cantonale doit se vivre au quotidien, s'exercer par un respect mutuel, se renforcer par une meilleure compréhension de l'autre... Mais une chose est sûre, elle ne se mesure pas à l'aune d'un simple calcul arithmétique.

Ah oui j'oubliais... Savez-vous combien de fois la Constitution actuellement en vigueur et datant de 1907 fait référence à la cohésion cantonale ? Je vous laisse deviner, mais je pense que tout le monde a compris l'idée...

Mais ce qui manque aujourd'hui, c'est un rappel de ce sur quoi se fonde réellement la cohésion cantonale ! La cohésion cantonale ne se décrète pas comme acquise si un siège sur deux est garanti au Conseil des États pour la partie germanophone ou si le Haut-Valais compte 29, 32 ou 34 sièges sur les 130 que compte le Grand Conseil.

Entendre qu'il s'agit d'une déclaration de guerre, c'est manquer le coche sur ce qui sépare les deux principales cultures cantonales, mais c'est surtout faire fi de tout ce qui nous unit !

C'est vrai, nous venons des régions culturellement et linguistiquement différentes ; personne ne le niera. Nous avons grandi en écoutant des chansons différentes, avec des références télé-

Liberté d'expression: il faut qu'on parle

Tous les matins, en ouvrant le *Nouvelliste*, je ne m'y vois pas.
C'est vrai, la réalité est un peu plus nuancée.

Parfois, j'apparais en arrière fond, comme ça, en passant. J'y suis, quand même.

Parfois, je lis que c'est déjà incroyable d'avoir été élue dans ce parlement. Ca y est, je m'y retrouve un peu plus qu'avant.

Parfois, on me laisse intervenir à la conférence de presse du Conseil d'État, 100 % masculin - c'est déjà ça.

Parfois, j'agis en faveur de celles et ceux qui fuient la guerre dans mon village et je suis applaudie.

Parfois, je me projette sous la Coupole, qui sait.

Parfois même, j'ai la chance d'apparaître à côté de mes « homologues » masculins pour présenter une initiative de parti. Ma place n'est pas au centre, mais j'y figure.

Parfois encore, je me lève au congrès pour dire à mes camarades que ce n'est pas si évident de prendre la parole parmi eux. J'ai osé, en toute fin d'assemblée.

J'apparais, donc j'existe ?

Au dernier congrès du PS, ma camarade Elodie Wehrli s'est levée pour indiquer que le temps de parole des femmes durant notre assemblée était de 30 % contre 70 % pour les hommes.

Bien mal l'en a pris de révéler cette réalité universelle.

En effet, quelques camarades ont cru bon de lui glisser quelques mots de revendication après cette vaillante prise de parole: **les femmes « n'ont qu'à s'imposer et parler, personne ne les en empêche ».** Voilà, en substance, ce qu'elle a encaissé, sur fond d'agacement et – possiblement –, d'énerverment, le 1^{er} octobre 2022 à Chippis.

Une femme a donc osé se lever pour émettre une remarque: voilà qu'on tente de la faire taire !

Ça m'a furieusement rappelé ce passage du Nouveau Testament, lorsque l'Apôtre Paul s'exclama: « *Que les femmes se taisent dans les assemblées, car il ne leur est pas permis d'y parler; mais qu'elles soient soumises, selon que le dit aussi la loi. Si elles veulent s'instruire sur quelque chose, qu'elles interrogent leurs maris à la maison; car il est malséant à une femme de parler dans l'assemblée* ».

Se lèvera-t-elle encore ? Et les autres femmes, qui ont assisté à la scène, silencieuses, se lèveront-elles un jour ?

Des femmes, on veut des femmes sous nos drapeaux rouges, portant fièrement nos couleurs.

Se retrouveront-elles, en tête de nos listes, nos femmes PS ?

Je profite de ma tribune pour saluer ma camarade Wehrli et la remercier pour son courage, qui ne devrait pas en être un, spécialement pas dans notre parti qui lutte pour que toutes et tous puissent s'exprimer librement. Si je suis certaine qu'elle a été entendue, ce jour d'octobre 2022, j'espère qu'à l'avenir on pourra l'écouter.

En écrivant ces lignes, je me questionne: quelles seront vos réactions camarades ? Virulentes ? Emettre des critiques au sein de son propre parti, sera-t-il perçu comme un affront ? Si cet article suscite en vous quelque sentiment, j'aurai réussi. Au sein du PS et dans la société – patriarcale, ma foi –, les schémas sexistes sont profondément ancrés, en moi, en vous, c'est une réalité. Le reconnaître est déjà un sacré pas en avant et une force.



La réalité dans laquelle je vis me confronte quotidiennement à ma condition de femme et je n'ai plus l'intention de me taire. J'ai l'intention au contraire d'aller vers plus de dialogue avec celles et ceux d'entre vous, camarades, qui pensez qu'on peint le diable sur la muraille.

J'ai envie qu'on laisse place à une réelle discussion, où chacun·e s'écoute et avance sur ses croyances, ses peurs et ses aprioris.

Voilà ce qui manque dans ce monde dans lequel on n'a plus le temps de penser: être solidaire, s'écouter, comprendre – du moins tenter – et ajuster ses comportements en connaissance de cause, sans aprioris ni peurs.

D'ici là, rendez-vous le 14 juin prochain sur la Place de la Planta pour la grève féministe !

Aude Rapin, députée-suppléante



Emmanuel Amoos et Natalie D'aoust-Ribordy, respectivement président et secrétaire du syndicat des services publics SSP, répondent aux questions de la rédaction du Peuple.

La fermeture des urgences de nuit à Martigny, celles de salles d'opération, la pénurie de personnel : que se passe-t-il à l'HVS ?

Tout d'abord, il faut mentionner le contexte général: les logiques marchandes qui organisent le financement des soins sont grandement responsables du quasi-effondrement des systèmes de santé – encore plus dramatique chez certains de nos voisins européens – et sont à l'origine de la fermeture de sites hospitaliers, de l'externalisation et privatisation de services, du gel des dotations, de la dégradation des conditions de travail, du minutage des soins, etc. Les offensives du secteur privé à but lucratif augmentent encore la pression sur les conditions de travail: pour faire davantage de profits, les réglementations protégeant les salariés sont attaquées et les services publics sont mis dans une situation de concurrence déloyale.

Le personnel soignant est une ressource, pas un coût.

Pour en revenir à l'HVS: des services d'urgence ou des salles d'opérations sont fermés ou interrompus en raison de la pénurie de personnel, qui se manifeste partout en Suisse. Le système de santé fonctionne en flux tendu, chaque acte de soins est calculé en fonction de son coût et par conséquent, il n'y a pas beaucoup de marge de manœuvre en cas de surcharge ou événement extraordinaire. Dans ce contexte, on ne peut pas demander à un personnel hospitalier, durement éprouvé par la crise de l'épidémie et par l'organisation actuelle du système, de se transformer en déesse Shiva pour être partout, tout le temps, à l'infini, tout en assurant la sécurité des soins; une limite a été atteinte. A cela s'ajoute une pénurie de personnel dont les raisons sont multiformes. En combinant ces deux ensembles de facteurs, on aboutit à la situation actuelle. Le système de santé est à réviser et le monde politique doit enfin en prendre la pleine mesure.

La fermeture de services d'urgences représente une rupture du contrat de proximité et une privation de prestations à une partie importante de la population: notre syndicat milite depuis toujours pour que le réseau hospitalier soit accessible à toute la population et pas seulement aux citadins. En ce qui concerne la pénurie de personnel, il

est vrai que les prévisions statistiques pour les années à venir sont alarmantes, on parle de dizaines de milliers de postes nécessaires ces prochaines décennies, de milliers de postes vacants actuellement en Suisse, et de nombreux postes non pourvus aujourd'hui en Valais; il faudra bien s'attaquer à la racine du problème, liée avant tout à la pénibilité des métiers de soin, en plus d'autres facteurs tels que le départ à la retraite des baby boomers.

Certes passionnants, les métiers des soins sont peu valorisés en termes de salaire – le fait que les professions d'infirmière, assistante en soins, auxiliaire de santé etc. soient principalement féminines en est une des raisons – et difficiles au niveau de l'intensité des rythmes de travail, des horaires irréguliers, des plannings de travail constamment modifiés, du stress général. Il est aujourd'hui devenu assez rare de pouvoir travailler à plein temps, en raison des horaires fluctuants; il en résulte des salaires correspondant à un taux d'activité partiel « contraint » et donc nécessairement plus bas. En outre, les personnes concernées relèvent souvent la perte de sens de leur activité: loin de ce qui a été enseigné durant la formation, le quotidien des soignant-e-s consiste à faire toujours plus avec toujours moins de ressources, moins de temps au chevet des patient-e-s et plus de tâches administratives et fastidieuses. Les épuisements professionnels sont fréquents et les départs de la profession se multiplient.

Le travail dans le secteur de la santé est valorisant, mais il exige une grande résistance physique et psychologique. Le personnel de santé est sous pression.

Les syndicats et associations tirent la sonnette d'alarme depuis de nombreuses années et la situation actuelle n'est une surprise pour personne, en réalité. La situation extraordinaire vécue ces 3 dernières années a mis en lumière des problèmes préexistants et souvent dénoncés.

Comment expliquer que pour le même poste, un-e employé-e gagnerait Fr. 800.- de plus sur le Canton de Vaud ?

Le financement hospitalier est une prérogative cantonale et les niveaux de salaires ne sont pas

harmonisés sur l'ensemble du territoire. Ils sont partiellement négociés avec les syndicats et peuvent évoluer, ou résulter de batailles syndicales.

Ils peuvent également varier à l'intérieur d'un même canton, par exemple chez nos voisins vaudois, les grilles salariales étant différentes au CHUV, dans les hôpitaux régionaux et EMS-CMS, ou à l'hôpital Riviera-Chablais.

Les salaires valaisans sont un peu à la traîne en comparaison romande, les raisons étant liées à l'histoire, au financement cantonal, au niveau de vie en Valais ; les discussions avec l'HVS portent sur des comparaisons intercantionales et un rattrapage des salaires, car à notre sens, des différences de salaires importantes ne se justifient pas.

Pour illustrer le niveau cantonal de l'évolution des salaires, on peut mentionner l'indexation des salaires pour 2023, liée à l'inflation actuelle : les salarié-e-s du canton de Vaud, des domaines public et parapublic, sont en lutte depuis plusieurs semaines au sujet de la non-prise en compte d'une pleine indexation. En Valais, l'Etat a accordé cette indexation aux établissements paraétatiques et l'Hôpital du Valais a respecté les dispositions de la convention de travail, qui lie l'évolution salariale à l'IPC du mois de novembre. On voit donc que les salaires progressent différemment d'un canton à l'autre selon ces mécanismes également. La convention de travail en place à l'HVS, et renouvelée en décembre pour une période de trois ans, est un outil indispensable et une excellente plate-forme de discussion entre les syndicats, relais du personnel, et la direction de l'hôpital.

Quelle est la marge de manœuvre du SSP ?

La marge de manœuvre d'un syndicat est directement liée à sa capacité à mobiliser le personnel, si possible avec d'autres organisations syndicales. Nous nous appuyons sur le nombre de personnes syndiquées et devons être le relais de leurs revendications, préoccupations, propositions. Nous visons à améliorer les conditions de travail par la solidarité, en disant au personnel : isolé-e, lutter et faire bouger les choses est impossible, ensemble vous êtes plus fort-e-s.

Les dispositions de la CCT sont appelées à évoluer : c'est leur raison d'être. A titre d'exemples, les négociations des dernières années ont porté sur l'évolution de la grille salariale, le rattrapage salarial de certaines fonctions, l'indemnisation du travail de nuit, la prise en compte du temps de vestiaire, les dispositions en faveur des familles (congé paternité, d'adoption, garde d'enfant malade, projet de crèche d'entreprise) et divers règlements internes liés à la formation ou aux mesures contre le harcèlement.

Quelles sont les pistes pour une solution adéquate ?

Davantage de participation du personnel aux processus de décisions : il n'y aura pas d'amélioration des conditions de travail, à tout niveau, sans une plus grande participation du personnel aux décisions petites et grandes. L'organisation des horaires, les grilles salariales, la définition des tâches voire d'autres points doivent intégrer les attentes des personnels. Le personnel des soins doit être consulté, écouté, respecté, reconnu à la mesure de son engagement et de ses compétences. A notre sens, ces notions de « consultation » et « participation », la transparence des décisions également, doivent encore être développées et être considérées comme outils indispensables des relations de travail.



Car former des soignant-e-s, les embaucher, les motiver, est indispensable ; mais ensuite, encore faut-il réussir à garder ce personnel !

Des soins de qualité, au service de la population, ne sont possibles qu'avec des conditions de travail correctes. Il faut en finir avec les logiques purement marchandes, avec l'efficacité à tout prix (concept bien différent de l'efficacités), qui anéantissent les services publics et conduisent à dégrader la qualité des soins.

Quels sont les objectifs du SSP en 2023, sous la nouvelle Présidence d'Emmanuel Amoos ?

Ils peuvent être résumés en quelques lignes directrices : œuvrer au renforcement des services publics ; créer plus de solidarité, plus de mobilisation autour des conditions de travail et chercher des solutions visant à leur amélioration ; mettre en valeur les professions féminisées, qui s'avèrent être également des professions indispensables, au service de la population ; travailler à revaloriser les professions peu qualifiées, par exemple dans les soins ou les structures d'accueil de l'enfance.

**Emmanuel Amoos et
Natalie D'aoust-Ribordy**

Oui

A renvoyer à

Le Peuple.VS
Rue de Conthey 2
1950 Sion

Je m'abonne
au Peuple.VS

Abonnement annuel : Fr. 95.-

Abonnement de soutien : Fr. 130.-

Abonnement membres JSVr : Fr. 50.-

ou directement sur le site:
www.lepeuplevs.ch

Nom / Prénom

Adresse

NP / Localité

Téléphone / Mobile

Courriel



28 février	18 h 00	Comité directeur
21 mars	18 h 00	Comité directeur
1er avril	14 h 00	Congrès du PSVR
16 mai	18 h 00	Comité directeur
6 juin	18 h 00	Comité directeur
6 juin	19 h 00	Conseil de parti



Parti socialiste
du Valais romand

Le peuple.vs est produit par une rédaction composée de militant-e-s. La rédaction est ouverte à chaque membre du PSVR. Nous accueillons volontiers vos textes à l'adresse: redaction@le-peuplevs.ch (max. 1700 caractères).

Impressum

	Mensuel 12^e année
Site internet:	www.lepeuplevs.ch
Rédaction:	Barbara Lanthemann redaction@le-peuplevs.ch
Abonnement:	annuel CHF 95.- de soutien CHF 130.- supplémentaire CHF 5.- membres JSVr CHF 50.- abonnement@le-peuplevs.ch
Tarifs de publicité:	CHF 200.- (1/8 page) CHF 400.- (1/4 page) CHF 800.- (1/2 page) CHF 1600.- (page complète)
Administration et publicité:	Le Peuple.VS Rue de Conthey 2 - 1950 Sion 079 443 76 41 publicite@le-peuplevs.ch
Maquette:	Stampo SA - Romaine Zufferey
Parution:	11 numéros par année

Le vengeur masqué



Le PLR aimerait tellement que sa mascotte Grichting se porte candidat au Conseil des États cet automne. Le Haut-Valais, à n'en pas douter, porterait haut le ticket local.

Mais bon, le Président du Conseil d'administration de la BCVs n'est pas fou. Avec une indemnité de parlementaire à la Chambre haute, il serait bien en dessous du salaire actuel de Fr. 350'000 pour un taux de 50%.

Il lui faudrait alors grappiller nombre de conseils d'administration pour combler le déficit... Et encore. Manquerait l'image d'un entrepreneur tourbillonnant, d'un banquier flamboyant. Et ça, évidemment, ça n'a pas de prix...

Le Conseil d'État va devoir se pencher sur une motion qui demande de scruter les salaires des membres du CA de la BCVs. Diable que ce sera long et compliqué. Ingérence, crie le PLR. Mais pourquoi? Le seul moyen d'envoyer Grichting sur une liste électorale, c'est pourtant bien de lui raboter son porte-monnaie... non?